



PARLONS KENT!

Services généraux | 1

COVID-19: Impacts
sur nos opérations

Budget 2020

Heures d'opération estivales

Services d'aménagement | 3

Renforcement des arrêts

Inspecteur en bâtiment

Projets de rénovation

Déchets solides | 5

Consignes déchets
encombrants

Horaire des collectes
spéciales

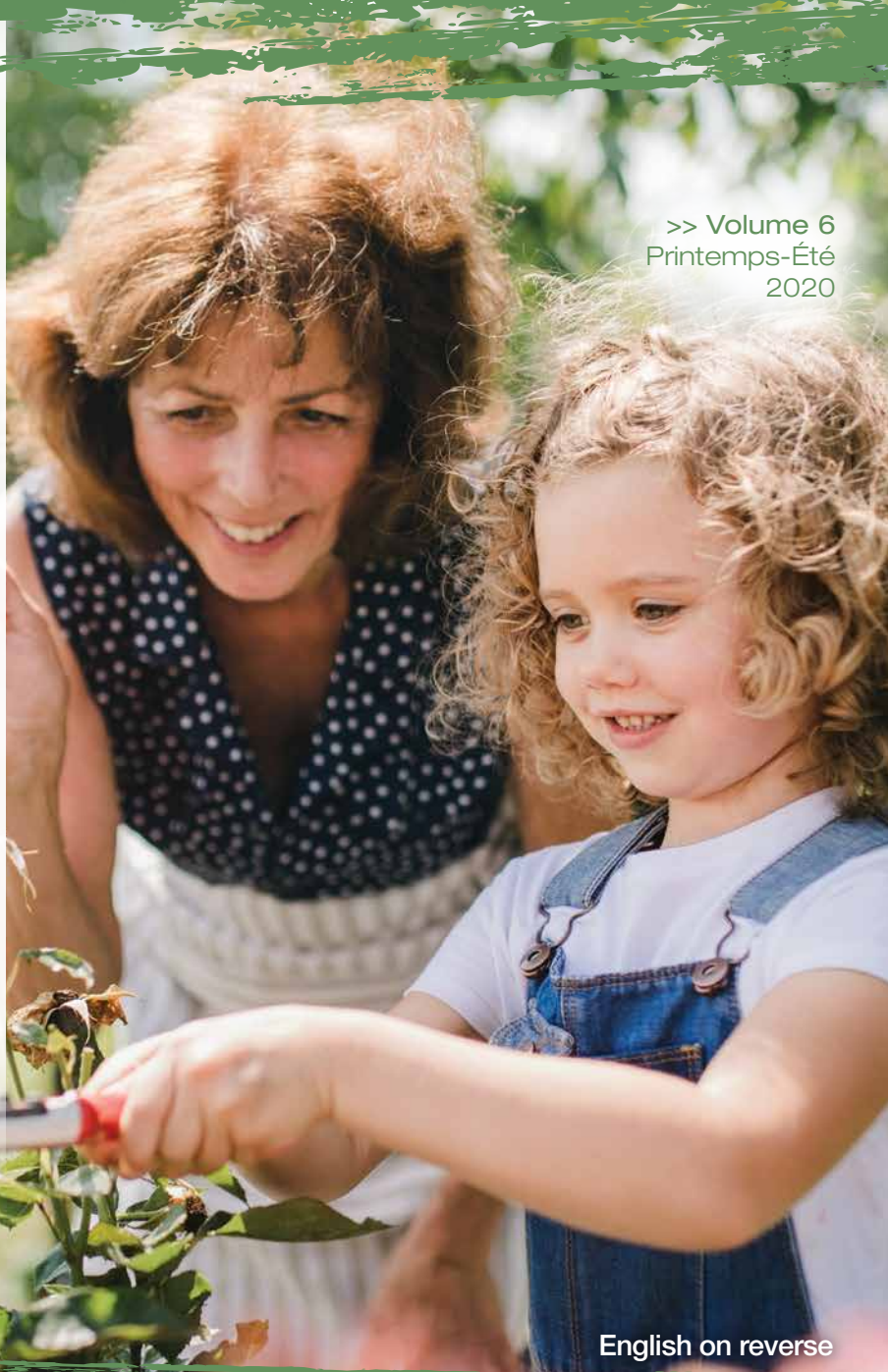
Compostage à domicile

Sécurité publique | 8

Contravention positive

Votre GRC au travail

>> Volume 6
Printemps-Été
2020



English on reverse

COVID-19

Impacts sur nos opérations

Nos bureaux sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre, mais notre personnel demeure disponible pour vous aider.

Pour toute information :

Visitez notre site Web
WWW.CSRK.CA

Consultez notre page Facebook
@KENTRSC

Appelez et laissez-nous un message
1-506-743-1490 (sans frais 1-855-588-1125)

Un.e employé.e communiquera avec vous dans les 48 heures ouvrables suivant votre appel.

Déchets solides :

- **Collecte hebdomadaire :** La collecte des déchets résidentiels demeure en place. Continuez à faire le tri de vos déchets et respectez le calendrier de collecte pour que vos sacs soient ramassés. Nous vous aviserons de tout changement par les moyens habituels. Pour un service rapide, communiquez directement avec votre compagnie de collecte si vous avez des questions et/ou plaintes.
- **Éco-Dépôt mobile :** Nos partenaires chez Eco360 sud-est ont cessé d'offrir le service d'Éco-Dépôt mobile jusqu'à nouvel ordre. Nous vous aviserons de tout changement à cette consigne par les moyens habituels.
- **Déchets encombrants (gros déchets) :** Le service de collecte des déchets encombrants sera offert comme prévu. Assurez-vous de respecter les consignes et les dates indiquées en page 5 et 6. Soyez avisés qu'il pourrait y avoir des délais importants dus aux mesures additionnelles de protection imposées aux compagnies de collecte.

Aménagement :

Nos employés traiteront vos demandes de permis de construction, de lotissement et de vérification de zonage. Contactez-nous pour savoir comment procéder pour nous fournir les documents nécessaires et effectuer le paiement. Les demandes de nos clients sont traitées selon un ordre de priorité et avec des délais.

Loisirs et tourisme :

Le forum touristique de Kent qui devait avoir lieu le 30 mars 2020 a été reporté à une date ultérieure non déterminée.

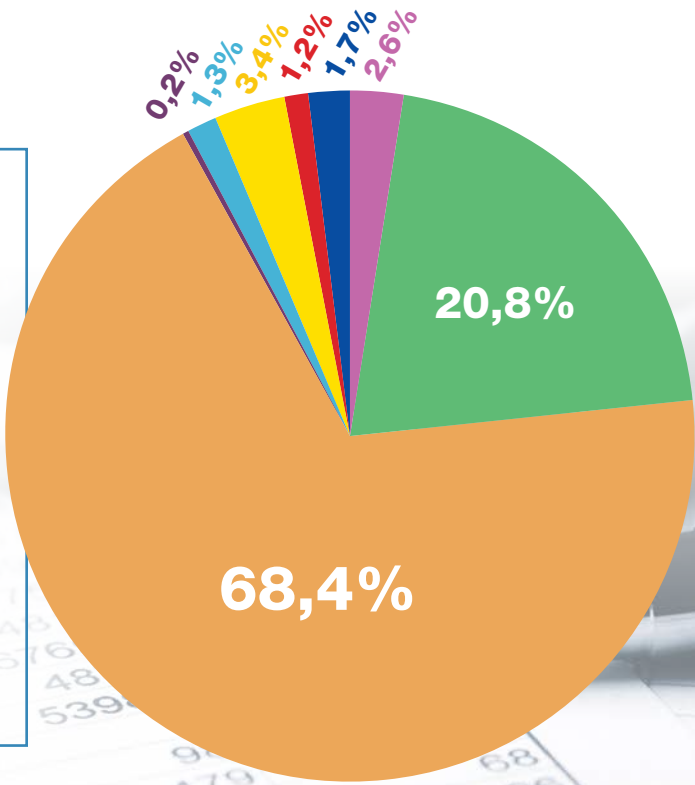
Bien que les infrastructures de sports, loisirs et cultures de la région soient fermées par mesure préventive, il est tout de même possible pour nos résidents de rester actifs. N'hésitez pas à profiter du beau temps pour aller marcher en bord de route ou en nature tout en observant les consignes de distanciation sociale (distance de 2m entre chaque marcheur). Il est important de prendre du temps dans notre quotidien pour bouger un peu, prendre soin de notre santé physique et mentale et renouer avec des loisirs oubliés.

La CSRK souhaite remercier les résidents pour leur compréhension et patience dans cette période d'incertitude.

BUDGET 2020

de la Commission de services régionaux de Kent

Voici la répartition du budget 2020 de la CSRK.
Les montants alloués touchent l'offre de services
des différentes divisions auprès de la population
de la région du comté de Kent.



HEURES D'OPÉRATION estivales

La CSRK souhaite informer sa clientèle d'un changement à ses heures d'opération qui est entré en vigueur le lundi 2 mars 2020. Dorénavant, les heures de bureaux seront les suivantes :

- Heures normales :**
- lundi au vendredi – de 8 h 15 à 16 h 30 *
- Heures d'été (22 juin au 4 septembre 2020) :**
- lundi au jeudi – de 8 h 15 à 16 h 30 *
 - vendredi – de 8 h 15 à midi.

* Les bureaux sont fermés de midi à 13 h pour la pause dîner.



RENFORCEMENT des arrêts

La Commission est fière d'annoncer qu'elle est maintenant dotée d'un service de renforcement.

En partenariat avec Eastern Safety Services NB Ltd., la CSRK offrira un service de renforcement des plan ruraux ainsi que l'exécution des arrêtés pour les municipalités de Cocagne, Rexton, Richibucto, Rogersville, Saint-Antoine et Saint-Louis-de-Kent.

Ce service a commencé ses opérations le 1^{er} mars 2020 et assure l'éducation active ainsi que la conformité et l'application des règlements et arrêtés en place. Les agents ont été nommés auprès de la CSRK et des municipalités respectives selon la *Loi sur la police*, la *Loi sur la gouvernance locale* et la *Loi sur l'urbanisme*.

Ces agents sont Nicholas Hudson, Jordan Nowlan et Keith Picco. Ils sont tous trois des agents de renforcement des arrêtés et d'aménagement qualifiés et sont bilingues. Ils sont contents d'être au service des résidents du comté de Kent.



La présidente de la CSRK **Pierrette Robichaud** accompagnée des trois agents (de gauche à droite) **Keith Picco**, **Nicholas Hudson** et **Jordan Nowlan**

INSPECTEUR en bâtiment

Le conseil d'administration et le personnel de la CSRK souhaitent reconnaître l'un de ses employés. **Jules Léger** a obtenu la certification d'inspecteur en bâtiment de niveau 3 en janvier 2020. Afin d'obtenir cette certification, M. Léger a suivi de nombreuses formations en plus d'accumuler des années d'expérience. Il est inspecteur en bâtiment depuis dix ans, d'abord au sein de la Commission d'aménagement du district de Kent, puis à la CSRK depuis sa création en 2013. De plus, M. Léger représente fièrement la région nord-est (zone 5) à l'échelle provinciale au sein du comité de direction de l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick.

Les deux inspecteurs en bâtiment de la CSRK, Jules Léger et Vincent Daigle, ont donc maintenant la certification de niveau 3, niveau maximal accordé aux inspecteurs de la province.

Le conseil d'administration et le personnel souhaitent féliciter M. Léger pour l'obtention de cette reconnaissance grandement méritée.



Vous avez un projet de rénovation en tête?

Plusieurs types de rénovation requièrent un permis de construction afin d'être menés de façon conforme à la loi et sécuritaire. Les employés de la CSRK peuvent vous aider à déterminer si votre projet nécessite un permis ou non. La liste ci-dessous ne présente que quelques projets pour lesquels un permis doit être délivré :

- Construction de bâtiments résidentiels, commerciaux ou accessoires ;
- Rénovations modifiant la structure du bâtiment ;
- Terrasses, rampes et escaliers ;
- Clôtures ;
- Ajout de piscine ;
- Travaux électriques (remplacement d'un panneau électrique)

Et le budget dans tout ça...

Lorsque vous planifiez le budget associé à votre projet, n'oubliez pas d'y inclure les **frais associés à l'élimination de vos déchets** de construction et démolition (C-D). Le service de collecte des déchets ménagers ne couvre pas les quantités importantes de déchets C-D. Vos options sont les suivantes :

- Pour de très petits projets, nous acceptons **un seul sac clair** contenant des déchets C-D toutes les deux semaines (lors de la semaine de collecte des sacs clairs) ;
- Pour des petits projets, vous pouvez :
 - Soit utiliser la collecte des déchets encombrants à domicile (voir pages suivantes pour information) ;
 - Soit transporter l'équivalent d'une demi-tonne de matériel à l'un de nos Éco-Dépôts mobiles (contactez-nous pour plus d'information sur le service).
- Pour de plus gros projets, vous pouvez :
 - Contracter une compagnie privée pour qu'on collecte vos déchets C-D soit par véhicule ou par location de bennes à ordures ;
 - Transporter vous-même le matériel au site d'enfouissement sanitaire d'Eco360 sud-est. (100, prom. Bill Slater, Berry Mills, N.-B.)

DÉCHETS ENCOMBRANTS

(Gros déchets)



Collecte spéciale pour les gros objets,
non pas pour de grosses quantités de déchets

Rappel des règles à suivre

Aidez-nous à assurer la sécurité et l'efficacité du travail de nos éboueurs en suivant ces simples règles :

☐ **Pas plus de 15 « articles »**
par domicile par collecte
(pour un total de 45 par année);

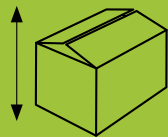
☐ Pas de sacs noirs ou opaques;

☐ Pas de déchets laissés dans une remorque
ou dans la boîte d'un camion;

☐ Pas de petits objets en vrac. Utilisez des sacs clairs
et boîtes qui ne pèsent pas plus de 50 lb (23 kg);

☐ Les déchets de construction
et démolition (C-D) doivent
être organisés en ballot de 4
pi x 2 pi x 2 pi (1,2 x 0,6 x 0,6
m). **Une limite de 5 ballots
par domicile sera acceptée.**

Ballot, sac et boîte



4' x 2' x 2'
maximum



Nous **n'acceptons pas** ces objets

Les objets suivants ne seront pas acceptés lors de la collecte des déchets encombrants.
Voici comment s'en débarrasser :

Palettes de bois

Il s'agit de déchets commerciaux
souvent non sécuritaires.

- Emportez-les aux Éco-dépôts
(limite de cinq par résidents).
- Emportez-les au site
d'enfouissement d'Eco360 sud-est.



Pièces d'automobile

Toutes pièces d'automobiles, qu'elles soient
carrosserie ou mécanique, ne peuvent être
accepter au site d'enfouissement.

- Communiquez avec des parcs
à ferrailles (scrap yard)



Débris marins

Il s'agit aussi de déchets commerciaux qui peuvent
occasionner des bris à l'équipement de collecte.

- Emportez-les aux Éco-dépôts
(limite de cinq trappes et
dix bouées par résidents)
- Emportez-les au site
d'enfouissement d'Eco360 sud-est



Déchets dangereux

Cendres, peinture, piles, huiles,
essences, ampoules fluorescentes, etc.

Ces produits ne doivent jamais être enfouis.
Le simple fait de les transporter dans des
camions à vidange cause un risque d'incendie.

- Emportez-les aux Éco-Dépôts



HORAIRE

des collectes spéciales pour l'année 2020 (déchets encombrants)

Déposez vos objets dans une pile bien ordonnée et facilement accessible, **à moins de 10 pi (3 m)** du bord de la route. Évitez de sortir vos déchets encombrants plus d'une semaine à l'avance, mais **avant 4 h** la journée indiquée ci-dessous.

Éboueurs	Communautés	Printemps	Été	Automne
Fero Waste and Recycling Inc. 203, av. Desbrisay Moncton (N.-B.) 1 506 855-3376	Grande-Digue	1 ^{er} juin	17 août	12 octobre
	Cocagne (à l'exception du chemin Murray et de la route 535 direction ouest à partir du no 644)	2 juin	18 août	13 octobre
	Haut-Saint-Antoine, Pelerin, Saint-Antoine Sud (incluant le chemin Murray et la route 535 direction ouest à partir du no 644), Saint-Damien, Notre-Dame, Gladeside et Dundas	3 juin	19 août	14 octobre
	Dixon-Point, Saint-Thomas-de-Kent, Bouctouche Sud, Saint-Grégoire, Saint-Joseph-de-Kent, McKees Mills, St-Antoine Nord et Renauds Mills	4 juin	20 août	15 octobre
	Sainte-Marie-de-Kent et Balla Philip	18 mai	10 août	26 octobre
	Saint-Paul, Clairville, Hébert, Birch Ridge, Coal Branch et Adamsville	19 mai	11 août	27 octobre
	Smith's Corner, Cails Mills, Browns Yard, Fords Mills, Beersville, Pine Ridge, St-Norbert, Ford Bank et West Branch	20 mai	12 août	28 octobre
	Richibouctou-Village, Jardineville et DSL d'Indian Island (à l'exception de la Première Nation)	25 mai	7 août	19 octobre
	Galloway et municipalités de Rexton et Richibucto	26 mai	4 août	20 octobre
	Bass River, Targetville, Main River, Upper Rexton, Childs Creek, Mundleville et East Branch	27 mai	5 août	21 octobre
	Sainte-Anne-de-Kent, Saint-Édouard-de-Kent, Baie de Bouctouche, McIntosh Hill, Première Nation de Bouctouche, Bouctouche Cove, St-Maurice et South Branch	28 mai	6 août	22 octobre
	DSL de Saint-Louis, région de Lower Saint-Charles et chemin Saint-Charles Sud à partir de l'autoroute 11 vers l'est	25 mai	7 août	19 octobre
	Aldouane et municipalité de Saint-Louis-de-Kent	26 mai	4 août	20 octobre
	Saint-Ignace et Saint-Charles (incluant le chemin Gray, Saint-Charles Station, le chemin Saint-Charles Sud à partir de l'autoroute 11 vers l'ouest et le chemin de l'Église)	27 mai	5 août	21 octobre
	Pointe-Sapin, Laketon, Kouchibouguac, Canisto et Portage St-Louis	28 mai	6 août	22 octobre
	Collette, Murray Settlement, Rogersville-Est, Acadieville, Acadie Siding, Noinville, Kent Junction et Harcourt	11 mai	10 août	12 octobre
	Rogersville-Ouest, Rosaireville et municipalité de Rogersville	19 mai	18 août	20 octobre
	Municipalité de Bouctouche	26 mai	N/A	13 octobre
	Municipalité de Saint-Antoine	25 mai	N/A	26 octobre
	Première Nation d'Indian Island	6-8 mai	N/A	7-9 octobre

Programme de COMPOSTAGE à domicile

La CSRK encourage le public à essayer le compostage à domicile. **Une fois nos bureaux à nouveau ouverts au public**, des composteurs et digesteurs seront offerts à prix réduit pour la population de la région de Kent.

Pourquoi composter?

Le compostage domestique aide à :

- Réduire notre production de déchets domestiques de 30 à 50%.
- Produire un fertilisant naturel pour les jardins, les plantes et les arbustes.
- Enrichir les sols sablonneux et améliorer la rétention d'eau.
- Protéger notre environnement.

La CSRK vous offre...

Le composteur traditionnel (machine à terre)

30 \$

Avantages

- Outil traditionnel créant du composte;
- Utilisez votre composte autour de la maison ou dans le jardin;
- Facile à installer;
- L'option la plus abordable entre les deux.

Désavantages

- Demande plus d'effort pour créer du composte (brasser, arroser, types de matières, etc.);
- Peut prendre 5 à 6 mois avant d'obtenir un composte fini;
- N'accepte pas tous les déchets de table.



Un digesteur (Cône Vert)

50 \$

Avantages

- Tous les déchets de table peuvent y être déposés (Oui! Même la viande et les produits laitiers!);
- Ne nécessite pratiquement pas d'entretien, le travail se fait tout seul;
- Nourrit le sol autour de lui presque immédiatement et en continu.

Désavantages

- L'option la plus dispendieuse entre les deux;
- Plus complexe à installer;
- Nourrit que le sol autour du cône, on ne peut répartir les nutriments ailleurs.



CONTRAVENTION positive

L'année 2019 marquait la venue d'un nouveau programme dans le comté de Kent. La CSRK et le détachement de la GRC de Richibucto ont lancé le printemps dernier la première édition des « contraventions positives ». Le succès vécu lors de la première année, en plus des nombreux commentaires positifs reçus de la part de la communauté, encourage les deux organismes à ramener ce programme en 2020.

Une fois le solstice d'été arrivé, les gendarmes du détachement de la GRC de Richibucto pourront de nouveau donner des contraventions à des jeunes démontrant de bons comportements. La contravention est échangeable pour un coupon cadeau chez un détaillant local participant et l'enfant qui reçoit une contravention voit son nom être inscrit au tirage d'un grand prix à l'automne.



Comment obtenir une contravention positive?



Porter un casque protecteur à vélo.



Utiliser les passages piétons.



Porter une ceinture de sécurité en voiture.



Poser un acte de bonté (p. ex. tenir la porte pour quelqu'un).



Faire preuve de fierté pour sa communauté (p. ex. ramasser des déchets qui traînent).



Votre **GRC** au travail

En plus du programme de «contravention positive», la CSRK collabore avec le détachement de la GRC de Richibucto pour informer la population générale de ses activités. Afin de rendre plus accessibles les données trimestrielles soumises par la GRC, le personnel de la CSRK monte des infographies à partir de celles-ci. Ces données sont ensuite diffusées sur notre page Facebook, notre site Web et à nos municipalités.

Notre GRC en fait beaucoup pour assurer la sécurité de toutes et de tous. Ces infographies n'offrent qu'un aperçu global des nombreuses tâches qu'ils accomplissent. La CSRK est fière de promouvoir ces efforts auprès du public et de continuer de collaborer avec cet organisme clé en sécurité publique.

Statistiques Trimestrielles

1 octobre au 31 décembre 2019



45 CONTRÔLES ROUTIERS

31 cas de conduite avec facultés affaiblies / conduite sans qualification



1361 APPELS DE SERVICE

159 collisions routières | 83 où des accusations ont été portées
46 gestes causées par des troubles mentaux | 138 faux appels 911 ou fausses alarmes



1083 CONTRAVENTIONS

pour infraction au code de la route en plus de 254 avertissements



210 VÉRIFICATIONS DU COUVRE-FEU

sur les individus avec des conditions imposées par le tribunal



+300 PATROUILLES SCOLAIRES

Votre GRC a effectué plus de 300 patrouilles scolaires.

Ces statistiques n'incluent pas Elsipogtog car ils ont un contrat séparé et leur propre police pour cette communauté.

Téléchargez
l'application mobile gratuite
KENT SERVICES

- Calendrier de collecte des déchets
- Guide de tri
- Rappel listes de 72 h
- Alerte en mesures d'urgence (détour, ouverture de centre de réchauffement, etc.)

Restez en contact...

WWW.CSRK.CA

f @Kentrsc



**KENT
SERVICES**

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play